



AIPR — PRÉPARATION À L'EXAMEN EN E-LEARNING

Réseaux et AIPR • Niveau Initiale

INTER-ENTREPRISES

DURÉE	EFFECTIF	TARIF
1 jour / 7h	1 à 12 personnes	90,00 € HT / pers.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Connaître la réglementation anti-endommagement et les procédures DT-DICT
- Identifier les réseaux, lire un plan et respecter le marquage-piquetage et les distances de précaution
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'endommagement
- Se préparer à l'examen AIPR du profil visé (opérateur, encadrant ou concepteur)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Module 1 — Contexte réglementaire

- La réforme anti-endommagement, le cadre législatif et l'obligation d'AIPR

Module 2 — Les réseaux

- Catégories de réseaux, risques associés à chaque type

Module 3 — Les procédures DT-DICT

- Guichet unique, DT et DICT : délais et formulaires, investigations complémentaires

Module 4 — Préparation et exécution des travaux

- Marquage-piquetage, lecture de plans de réseaux, distances de précaution

Module 5 — Gestion des incidents

- Procédures d'urgence par type de réseau, déclaration d'endommagement

Module 6 — Entraînement

- Quiz d'auto-évaluation par module, QCM blanc final par profil

PUBLIC CIBLE

Opérateurs, encadrants ou concepteurs souhaitant préparer l'examen AIPR à distance, en formation initiale ou en renouvellement.

PRÉREQUIS

Ordinateur ou tablette avec connexion internet, maîtrise de base de l'outil informatique. Lire et comprendre le français.

MODALITÉS & ÉVALUATION

■ PÉDAGOGIE

- À distance
- Méthodes pédagogiques
- Parcours 100 % en ligne, modules interactifs, vidéos et animations
- Quiz d'auto-évaluation à chaque module, QCM blanc final
- Assistance technique et pédagogique par e-mail sous 24 h ouvrées
- Moyens
- Plateforme de formation accessible 24 h/24 pendant 30 jours
- Durée estimée du parcours : 7 heures
- Attestation de suivi délivrée en fin de parcours
- Formateur
- Parcours conçu par un formateur spécialiste de la réglementation anti-endommagement.

■ ÉVALUATION

- QCM

■ INFORMATIONS PRATIQUES

- Évaluation pratique par le formateur

- Accès : Inter-entreprises : inscription jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la session, sous réserve de places disponibles ; l'inscription est confirmée par la convention ou le devis signé. Intra-entreprise : date fixée avec vous, en général sous 2 à 6 semaines après validation du devis. Personnes en situation de handicap : contactez notre référent handicap pour étudier les adaptations possibles.

■ ACCESSIBILITÉ

Nous contacter pour les adaptations nécessaires.

TARIF

Inter-entreprises : **90,00 € HT / participant**